Révision du PLU

En date du 1er janvier 2016, les communes de Beaufort-en-Vallée et Gée se sont regroupées et ont créé la commune nouvelle de Beaufort en Anjou *(arrêté préfectoral du 18 décembre 2015)*.
Actuellement, la commune déléguée de Beaufort-en-vallée est dotée d'un PLU approuvé le 19 décembre 2011, modifié à deux reprises, les 19 novembre 2012 et 4 mai 2015 et révisé le 4 mai 2015.
La commune déléguée de Gée était dotée d'un Plan d'occupation des Sols (POS) devenu caduc en date du 27 mars 2017 en application de loi ALUR la privant depuis de document d'urbanisme.

L'objectif principal de cette révision est de construire un document d'urbanisme adapté à son nouveau territoire. Le développement équilibré de Beaufort-en-Anjou appelle un nouveau projet de vie qui doit se traduire notamment à travers un document d'urbanisme unique.

Consultez la délibération du 2 octobre 2017 précisant les objectifs : cliquez ici